

Dans la cause

**SOLUFONDS SA, Morges, et Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne,**

concernant

**l'approbation des modifications des statuts, du règlement d'organisation et du règlement de placement de TrustStone real estate SICAV, Etoy, une société d'investissement à capital variable de droit suisse relevant du type "fonds immobiliers", destinée uniquement à des investisseurs qualifiés et concernant le changement au sein des experts chargés des estimations**

l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA

**décide :**

1. Les modifications des statuts, du règlement d'organisation et du règlement de placement de TrustStone real estate SICAV, Etoy, un fonds de droit suisse relevant du type "fonds immobiliers", telles qu'adoptées par l'Assemblée générale ordinaire du 19 juillet 2022, respectivement par décision du conseil d'administration du 22 juin 2022, sont approuvées.
2. A l'examen exclusif des dispositions au sens de l'art. 35a al. 1 let. a-g OPCC, la FINMA constate, en vertu de l'art. 62b OPCC, la conformité à la loi des modifications requises.
3. La date d'entrée en vigueur des modifications des statuts et du règlement de placement est fixée au **5 octobre 2022**. A partir de cette date, peut uniquement être proposé un règlement de placement adapté en conséquence.
4. TrustStone real estate SICAV, Etoy, publiera les modifications du règlement de placement. La date d'entrée en vigueur fixée au ch. 3 doit également figurer dans la publication sur la plateforme électronique [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch) et dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) en tant qu'organes de publication de la société d'investissement à capital variable.
5. TrustStone real estate SICAV, Etoy, remettra à la FINMA une copie de la publication selon le ch. 4 d'ici au **26 octobre 2022**.
6. Les émoluments s'élèvent à **CHF 1'000.-** et sont à la charge de la requérante. Ils seront facturés séparément par courrier postal et devront être payés dans un délai de 30 jours.

Berne, le 29 septembre 2022

**Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA**  
Division Asset Management

Xavier Schuwey

Paolo Ader